



Propriétaire d'un chien ou d'un reptile? Votre assurance habitation veut le savoir...

Aux yeux de la loi, votre chien constitue un « bien matériel » essentiel à déclarer lors de votre souscription à une compagnie d'assurance habitation. Il est important de prendre les devants et de le mentionner clairement à votre assureur, car certains omettront de vous le demander. A priori, la prime d'assurance ne devrait pas en être augmentée. Toutefois, certaines compagnies refuseront de vous assurer si vous possédez une race particulière.

L'acquisition d'un chien comporte son lot de responsabilités, c'est connu. La race que vous choisirez teinte également vos devoirs envers cet animal. Déclarer votre chien à votre assurance vous protégera contre les éventualités qui peuvent malencontreusement survenir sur votre terrain. Selon les statistiques, les cas de morsures sont rapportés presque exclusivement chez le chien, rarement chez le chat. Si vous possédez un chien de grande race, il est possible que votre dossier soit soumis à une analyse de risques. Vous serez questionné sur son comportement, son degré de sociabilité, son éducation, son mode de vie et son profil médical. Plus vous serez à même de prouver que votre chien est docile et entretient une image positive envers les humains, meilleures seront vos chances d'obtenir une protection complète. Il est dans votre intérêt de déclarer votre chien, car vous êtes le seul responsable de ses actes en cas d'incident.

Dans le cas des reptiles, votre assureur sera plus intéressé à connaître l'équipement qui loge votre animal. Comme plusieurs terrariums sont munis de plaques chauffantes ou de lumière ultraviolet, les risques d'incendie ou de survoltages de votre domicile sont plus considérables. Les risques d'agressivité ou de morsures sont beaucoup moins répertoriés chez les reptiles, mais toutes règles à ses exceptions... En effet, si vous possédez un serpent géant, votre dossier sera très certainement étudié plus en profondeur. Et comme plusieurs reptiles sont porteurs asymptomatiques de la salmonellose et peuvent la transmettre en mordant, vaut mieux prévenir que contracter une maladie transmissible aux humains!

En résumé, la crédibilité de votre dossier d'assurance habitation passe par la transparence de vos dires. Afin d'avoir la tête tranquille, n'hésitez pas à communiquer tous les détails relatifs à votre situation. En cas contraire, vous vous retrouverez sans ressources ni indemnités.

Dre Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost
2906, Curé-Labelle, Prévost • 224-4460
www.hopitalveterinaire.com



Changement de nom

C'est sous le nom de Maison d'Entraide de Prévost que se présentera dorénavant la Maison d'Accueil de Prévost. La Maison abandonne le terme Accueil qui prêtait à confusion, laissant entendre que la Maison pouvait accueillir en résidence des personnes âgées ou des personnes dans le besoin. La Maison d'Entraide de Prévost offre depuis 1976 des services d'entraide, de partage, d'écoute auprès des familles, des personnes du troisième âge et des personnes seules. La Maison récupère meubles, tissus, vêtements, jouets, vaisselle, papier et autres objets, qu'elle vend ou donne selon les besoins. Elle offre aussi un service de comptoir alimentaire, de télé-

copie et de photocopie et un service de transport santé et d'accompagnement pour les personnes qui en ont besoin.

Besoin d'un camion pour la collecte

La Maison d'accueil de Prévost est à la recherche d'un camion et de bras qui viennent avec, pour la collecte de meubles et autres articles et ce à tous les mercredis matin. Une compensation financière sera allouée. Pour plus d'informations Denise 450-224-2507

Location de costumes

Dû à un problème de logistique La Maison D'Entraide de Prévost NE FERA PAS DE LOCATION DE COSTUMES cette année, mais plusieurs costumes pour enfants sont en vente au comptoir familial au coût de 3 à 8 \$.

Fête Médiévale de Saint-Colomban

De retour pour une 5^e édition

MARIE-PIER CÔTÉ-CHARTRAND

Oyé, oyé! Gens de tous les âges, vous êtes cordialement invités à un fantastique retour dans le temps!

Du 30 août au 1^{er} septembre prochain, de 11h à 19h30, la Fête médiévale aura lieu beau temps, mauvais temps. Tout comme les années précédentes, l'événement se déroulera au verdoyant domaine Colford, site extérieur de l'Auberge Colford.

C'est un festival qui nous ramène à l'époque des chevaliers avec toutes ces animations telles que les spectacles équestres, entraînement au tir à l'arc et bien d'autres. Costumes et jeux de rôle sont de la partie pour

les animateurs et figurants qui, durant les trois journées de fête, vous invitent à participer activement aux festivités!

Si vous voulez être de la fête pour les trois journées, le coût sera de 15 dollars. Sinon, l'admission générale est de 6 dollars. Les billets sont en vente à l'entrée de la Fête. Pour plus d'informations, il existe le site internet suivant : fetemedievalesaintcolomban.com/ ou vous pouvez rejoindre M. Frédéric Broué au 450-436-1453 (310).

Fête de quartier au Parc Terrasse des Pins

GERMAIN RICHER

Des citoyens organisent une Fête de quartier dans le Parc Terrasse des Pins à Prévost dont le secteur résidentiel est en développement. L'événement pour les résidents du domaine Terrasse des Pins aura lieu samedi le 23 août 2008 de 10 h 30 à 16 h et remis au lendemain en cas de pluie. Au programme : musique, animation, mascottes, jeux et activités, prix de présence, rallye familial et cadeaux pour les enfants. Pour information : www.terrassedespins.com



Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal de Prévost est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794
Télé. : 450 224-1548

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, tél. : 450 602-2794
redaction@journaldeprevost.ca
www.journaldeprevost.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldeprevost.ca

L'Association des Résidents du Lac Écho / des Quatorze Îles

L'ARLEQ fête ses 10 ans d'existence

MICHEL LAMONTAGNE

À son assemblée générale annuelle qui se tiendra dimanche le 12 octobre à la petite chapelle de Notre-Dame-du-Lac à 13 h, l'ARLEQ soulignera ses 10 ans d'existence en faisant une rétrospective des événements qui ont marqué sa courte histoire.

L'ARLEQ a été formée en novembre 1998 et a été incorporée en 1999. Elle est aussi membre fondateur du REGAL (Regroupement des Associations de Lacs de St-Hippolyte).

Toujours soucieuse de rester fidèle à sa mission première qui est de protéger la qualité de vie des résidents du lac Écho / des Quatorze Îles, nous tenons à mentionner nos objectifs fondamentaux qui sont les suivants :

- Protéger l'environnement et la qualité des eaux du lac en restant en constante liaison avec les autorités municipales des villes de Prévost et de St-Hippolyte

- Promouvoir la sécurité nautique en dénonçant les comportements à risque de certains amateurs de sports nautiques.

- Assurer la sécurité des personnes et des biens en collaborant avec nos élus municipaux et les corps policiers.

Nous tenons à rappeler que tous les membres peuvent compter sur notre discrétion concernant les plaintes écrites qui sont adressées à l'ARLEQ Inc., à propos de nuisances susceptibles de les priver de leur droit de vivre en sécurité et en paix au lac ÉCHO / des Quatorze Îles. Nous ferons un suivi de chaque plainte auprès des autorités concernées.

Nous invitons les membres anciens et nouveaux à assister à l'assemblée générale qui se tiendra comme mentionné plus haut le 12 octobre prochain.

Pour information : tél. : (450) 224-4338.

Des acrobates sur le pont Shaw

SUSA CLOUTIER

Deux ingénieurs, engagés par le gouvernement sont venus inspecter le dessous du pont. Ce jeudi 7 août, ils étaient de retour pour la 2^e inspection et ils devront remettre leur rapport sur la situation du pont dans les semaines à venir. Souhaitons retrouver un droit de passage pour les piétons et les vélos.



Le voyage de Philippe

NDLR : En juin dernier, Philippe Lévesque écrivait au journal avec l'espoir de ramasser suffisamment de fonds afin de partir avec Jeunesse Canada Monde pour le Brésil.

Lettre de la famille

Je vous fais parvenir la lettre de remerciement de Philippe. Nous avons très peu de nouvelles, car il a rarement accès à Internet, il n'y a pas de haute vitesse et les ordinateurs sont très lents. Nous avons eu de ses nouvelles à son anniversaire, le 15 juillet (21 ans). Il adore son expérience jusqu'à présent. Il suit des cours de portugais presque tous les jours. Le groupe compte 18 personnes; 9 du Brésil et 9 du Canada. C'est une équipe très dynamique. La famille d'accueil où il habite est très gentille et très chaleureuse, elle l'encourage beaucoup dans

ses apprentissages de leur langue maternelle. Novo Hamburgo est une ville très criminalisée, les maisons ont des barreaux sur les fenêtres et plusieurs barreaux aux portes. Il ne doit pas porter de montre et de bijoux ou des vêtements de marques. Philippe avait apporté son iPod touch payé 350 \$. Il le cache, car au Brésil cela vaut 2000

Au plaisir de vous redonner d'autres nouvelles.- Famille Lévesque

Lettre du 29 juin de Philippe : « Je voulais vous annoncer que ma cueillette de dons pour participer à Jeunesse Canada Monde a été un grand succès. Je veux, tout personnellement, vous remercier pour votre appui, votre don, ainsi que vos conseils. Je suis très fier et excité de commencer ce fantastique programme. — Merci beaucoup. »

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

M. Benoît Guérin, président
M. Yvan Gladu, vice-président
M. Michel Fortier, trésorier
Mme Lucile D.Leduc
M. Élie Laroche
M. Marc-André Morin
M. Jean-Pierre Durand
M. Gilles W. Pilon
M. Yvon Blondin

Révision des textes :

Gleason Thérberge, Lucile D. Leduc, Benoît Guérin, Lauraine C. Bertrand et Marc-André Morin.

Journalistes :

Mme Isabelle Schmatke,
isabelle@journaldeprevost.ca
Bruno Montambault,
brunomontambault@hotmail.com
Karine Bernier,
calipso_25_79@hotmail.com
Marie-Pier Chartrand, Club Ado Media

Direction artistique :

Carole Bouchard
Infographie :
Naomi Kumamoto 熊本直美
Claudia Lefebvre
infographie@journaldeprevost.ca

Représentante publicitaire :

Fernande Gauthier,
Tél. : 450 224-1651
fernandegauthier@videotron.ca

Imprimeur :

Transcontinental Impression

Tirage : 8800 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost

Le Journal de Prévost reçoit l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec



Association des médias écrits communautaires du Québec



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert